UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 septembre 2017 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2017, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 977 887 dinars et un bénéfice net de la période 18 789 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au 30 Septembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 1 041 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Au 30 septembre 2017, l'abonnement de ladite contribution conjoncturelle s'élève à 772 DT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Tunis, 27 octobre 2017

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN Arrêté au 30/09/2017 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 570 209,775	1 627 666,102	1 636 997,101
	a- Actions et droits rattachés		1 570 209,775	1 627 666,102	1 636 997,101
	b- Obligations et valeurs assimiléesc- Titres OPCVM		0,000 0,000	0,000 0,000	0,000 0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	407 677,459	452 892,850	421 872,105
	a- Placements monétaires		196 131,576	0,000	190 614,322
	b- Disponibilités		211 545,883	452 892,850	231 257,783
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 977 887,234	2 080 558,952	2 058 869,206
	PASSIF		<u>29 921,896</u>	<u>45 921,315</u>	<u>28 098,355</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	11 584,547	24 517,887	7 245,759
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	18 337,349	21 403,428	20 852,596
	ACTIF NET		1 947 965,338	2 034 637,637	2 030 770,851
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.5	1 937 629,404	2 009 530,368	2 015 001,842
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.6	<u>10 335,934</u>	<u>25 107,269</u>	<u>15 769,009</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		17,069	4,208	4,194
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		10 318,865	25 103,061	15 764,815
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 977 887,234	2 080 558,952	2 058 869,206

ETAT DE RESULTAT Arrêté au 30/09/2017 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.07.17 au 30.09.17	Période du 01.01.17 au 30.09.17	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Dividendes	3.1	14 679,780 14 679,780	47 928,410 47 928,410	32 515,340 32 515,340	64 065,480 64 065,480	68 584,680 68 584,680
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	1 903,352	<u>5 517,254</u>	0,000	3 392,168	3 489,626
	Total des revenus des placements		<u>16 583,132</u>	53 445,664	<u>32 515,340</u>	67 457,648	<u>72 074,306</u>
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-6 930,678</u>	<u>-20 650,562</u>	<u>-7 309,861</u>	<u>-23 190,352</u>	<u>-30 417,634</u>
	Revenu net des placements		9 652,454	32 795,102	25 205,479	44 267,296	41 656,672
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.8	-8 110,229	-24 146,894	-7 316,967	-21 119,792	-27 770,156
	Résultat d'exploitation		1 542,225	8 648,208	17 888,512	23 147,504	13 886,516
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-19,336	1 670,657	-247,382	1 955,557	1 878,299
	Sommes distribuables de la période	· · ·	1 522,889	10 318,865	17 641,130	25 103,061	15 764,815
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		19,336	-1 670,657	247,382	-1 955,557	-1 878,299
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		28 976,686	202 066,793	-35 069,187	260 139,786	279 819,709
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-10 915,770	-36 515,189	-5 470,519	-171 822,074	-178 345,358
	Frais de négociation de titres		-814,577	-1 614,551	-1 485,169	-5 306,624	-6 067,347
	Résultat net de la période		18 788,564	172 585,261	-24 136,363	106 158,592	109 293,520

VARIATION DE L'ACTIF NET Arrêté au 30/09/2017 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.17 au 30.09.17		Période du 01.07.16 au 30.09.16		Période du 01.01.16 au 31.12.16
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>18 788,564</u>	<u>172 585,261</u>	<u>-24 136,363</u>	106 158,59	2 109 293,520
a- Résultat d'exploitation	1 542,225	8 648,208	17 888,512	23 147,50	4 13 886,516
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	28 976,686	202 066,793	-35 069,187	260 139,78	6 279 819,709
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-10 915,770	-36 515,189	-5 470,519	-171 822,07	4 -178 345,358
d- Frais de négociation de titre	-814,577	-1 614,551	-1 485,169	-5 306,62	4 -6 067,347
AN2- Distributions de dividendes	0,000	<u>-14 098,196</u>	0,000	<u>- 9 510,26</u>	9 -9 510,269
AN3- Transactions sur le capital	<u>-4 758,780</u>	-241 292,578	<u>-15 402,771</u>	-676 953,75	<u>-683 955,465</u>
a- Souscriptions	0,000	82,606	0,000	0,00	0,000
- Capital	0,000	100,000	0,000	0,00	0 0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	-17,817	0,000	0,00	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,423	0,000	0,00	0,000
b- Rachats	4 758,780	241 375,184	15 402,771	676 953,75	1 683 955,465
- Capital	5 200,000	278 900,000	17 900,000	798 000,00	0 806 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-460,598	-37 508,326	-2 744,642	-121 148,43	1 -122 523,989
- Régularisation des sommes distribuables	19,378	-16,490	247,413	102,18	2 179,454
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 029,784	-82 805,513	-39 539,134	-580 305,42	8 -584 172,214
AN4-Actif Net					
a- En début de période	1 933 935,554	2 030 770,851	2 074 176,771	,	,
b- En fin de période AN5-Nombre d'actions	1 947 965,338	1 947 965,338	2 034 637,637	2 034 637,63	7 2 030 770,851
a- En début de période	24 420	24 156	24 418	32 21	9 32 219
b- En fin de période	21 420 21 368	21 368	24 239		
VALEUR LIQUIDATIVE	91,162	91,162	83,940	83,94	0 84,069
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,85%	12,32%	-4,70%	5,16%	4,03%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-09-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2017 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2017	% l'Actif
Action et droits rattachés		1 567 814,787	1 570 209,775	<u>79,39%</u>
ADWYA	16 317	88 153,914	86 871,708	4,39%
ATL	30 000	93 903,404	92 100,000	4,66%
ATTIJARI BANK	5 210	135 563,091	184 699,710	9,34%
BIAT	1 500	94 863,703	172 398,000	8,72%
CARTHAGE CEMENT	60 000	179 225,355	134 520,000	6,80%
EURO CYCLE	3 710	111 295,030	110 613,650	5,59%
MONOPRIX	15 000	235 768,815	144 810,000	7,32%
SAH	9 869	109 229,110	147 008,624	7,43%
SFBT	9 435	172 066,330	186 595,995	9,43%
SOTUVER	36 369	184 065,828	151 004,088	7,63%
TPR	24 000	99 704,227	68 712,000	3,47%
UIB	4 000	63 975,980	90 876,000	4,59%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.17 au 30.09.17	Période du 01.01.17 au 30.09.17	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	
Revenus des Actions	<u>14 679,780</u>	<u>47 928,410</u>	<u>32 515,340</u>	<u>64 065,480</u>	<u>68 584,680</u>
TOTAL	14 679,780	47 928,410	32 515,340	64 065,480	68 584,680

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2017 à 407 677,459 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	196 131,576	0,000	190 614,322	9,92%
Disponibilités		211 545,883	452 892,850	231 257,783	10,70%
Total		407 677,459	452 892,850	421 872,105	20,61%

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2017	% de l'Actif
BTCT 02-01-2018	200	27/12/2016	190 516,864	196 131,576	9,92%
Total placement BTCT			190 516,864	196 131,576	9,92%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.17 au 30.09.17	Période du 01.01.17 au 30.09.17	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 903,352	5 517,254	0,000	3 392,168	3 489,626
TOTAL	1 903,352	5 517,254	0,000	3 392,168	3 489,626

3.3 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>11 584,547</u>	<u>24 517,887</u>	<u>7 245,759</u>
	Frais de gestionnaire	1 980,194	2 089,034	2 065,438
	Frais de dépositaire	970,847	2 378,995	516,431
	Frais de distributeurs	8 633,506	20 049,858	4 663,890

3.4 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>18 337,349</u>	21 403,428	20 852,596
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	900,009	3 067,418
	Redevance CMF	162,028	168,066	172,176
	Contribution conjoncturelle 7.5%	771,712	0,000	0,000
	Charges à payer sur l'exercice encours	17 403,609	20 335,353	17 613,002

3.5 Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2016	
* Montant en nominal	2 415 600
* Nombre de titres	24 156
* Nombre d'actionnaires	97
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	100
* Nombre de titres émis	1
Rachats effectués	
* Montant en nominal	278 900
* Nombre de titres rachetés	2 789
Capital au 30/09/2017	
* Montant en nominal	2 136 800
* Nombre de titres	21 368
* Nombre d'actionnaires	89

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 30/09/2017 s'élève à - 82 805,513 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2017 est de 21 368 contre 24 156 au 31/12/2016.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif <u>Net</u>
Capital début de période au 31/12/2016	2 015 001,842	2 015 001,842
Souscriptions de la période	100,000	100,000
Rachats de la période	<u>-278 900,000</u>	<u>-278 900,000</u>
Autres mouvements - Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	201 427,562 202 066,793	211 763,496 202 066,793
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-36 515,189	-36 515,189
- Frais de négociation de titres	-1 614,551	-1 614,551
Régularisation des sommes non distribuablesSommes distribuables	37 490,509	37 490,509 10 335,934
Montant fin de période au 30/09/2017	1 937 629,404	<u>1 947 965,338</u>

3.6 Sommes distribuables:

Les sommes distribuables au 30/09/2017 s'élèvent à 10 335,934 DT contre 25 107,269 DT au 30/09/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Somme distribuables des exercices antérieurs	17,069	4,208	4,194
Résultat d'exploitation	8 648,208	23 147,504	13 886,516
Régularisation du résultat d'exploitation	1 670,657	1 955,557	1 878,299
<u>Total</u>	10 335,934	25 107,269	15 769,009

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01.07.17 au 30.09.17	Période du 01.01.17 au 30.09.17	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
CH 1 Charges de gestion des placements	6 930,678	20 650,562	7 309,861	23 190,352	30 417,634
Rémunération du gestionnaire	1 980,194	5 900,162	2 088,534	6 625,814	8 690,752
Rémunération du dépositaire	495,050	1 475,050	522,133	1 656,462	2 172,701
Rémunération des distributeurs	4 455,434	13 275,350	4 699,194	14 908,076	19 554,181

3.8 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	Période du 01.07.17 au 30.09.17	Période du 01.01.17 au 30.09.17	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
CH 2 Autres charges	<u>8 110,229</u>	24 146,894	7 316,967	21 119,792	<u>27 770,156</u>
Redevance CMF	495,050	1 475,050	522,133	1 656,462	2 172,701
Services bancaires et assimilés	346,443	1 131,111	767,362	1 511,946	1 618,599
Contribution conjoncturelle 7.5%	269,652	771,712	0,000	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	6 999,084	20 769,021	6 027,472	17 951,384	23 978,856

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

	Période	Période	Période	Période	Période
<u>Libellé</u>	du 01.07.17	du 01.01.17	du 01.07.16	du 01.01.16	du 01.01.16
	au 30.09.17	au 30.09.17	au 30.09.16	au 30.09.16	au 31.12.16
Abonnement des charges budgétisées	6 999,084	20 769,021	6 027,472	17 951,384	23 978,856
Taxes(*)	71,324	211,646	-157,364	-468,671	-626,035
Frais bancaires	26,320	78,101	28,412	84,618	113,030
Publication BO CMF	404,296	1 199,704	477,947	1 423,452	1 901,400
Honoraires CAC	1 693,934	5 026,566	1 689,181	5 030,820	6 720,000
Frais AGO et publications	1 001,835	2 972,836	569,639	1 696,533	2 266,172
Jetons de Présence	3 024,657	8 975,342	3 016,394	8 983,607	12 000,000
Alpha mena	776,707	2 304,793	502,732	1 497,268	2 000,000
Autres(*)	0,011	0,033	-99,469	-296,243	-395,711

^(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

^{*} la gestion du portefeuille de la SICAV,

^{*} la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

^{*} la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution repartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. AUTRES INFORMATIONS:

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31dècembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1 041 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

Au 30 septembre 2017, l'abonnement de ladite contribution conjoncturelle s'élève à 771,712 DT.